



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ÉTATS GÉNÉRAUX DU NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

Présentation synthétique
des propositions issues
des EGN

Présentation synthétique des propositions issues des États généraux du numérique

Les États Généraux du Numérique pour l'éducation (EGN) offrent une occasion unique de prolonger la dynamique d'amélioration continue de notre école. La crise sanitaire de la covid-19, en accélérant les usages numériques, en aura révélé fortement tout à la fois les atouts et les limites. Il nous faut maintenant comprendre, échanger et apprendre collectivement de cette période.

Les EGN se nourrissent des témoignages recueillis, des retours d'expérience, des résultats des enquêtes conduites au niveau national comme international, de l'analyse des données d'utilisation des services, un ensemble de matériaux collectés depuis le mois d'avril et partagés avec les représentants de la communauté éducative – les personnels d'encadrement, les professeurs, les agents, les élèves, les parents –, mais aussi tous nos partenaires, en premier lieu les collectivités territoriales avec lesquelles nous partageons la compétence du numérique. La force de cette réflexion tient dans son caractère participatif et décentralisé au plus près des attentes et des pratiques de terrain. C'est ainsi par l'analyse des cas concrets, problèmes et solutions, que se bâtit cette première suite de recommandations. Cette matière dense est au service de tous les usagers du service public du numérique pour l'éducation.

Ces premiers axes stratégiques doivent être appréhendés sous la forme d'une constante invitation à nous améliorer. Ils ne peuvent être figés. Bien au contraire ils s'intègrent dans un processus permettant un continuel aller-retour, fait de tests et de perfectionnements itératifs de l'existant avec les usagers. Ceci illustre la logique participative de ce projet. Ceci traduit également la modernité de notre institution.

En matière de numérique, la confiance est un élément de structure fondamental. Nous sommes convaincus que l'échange, le partage et l'écoute seront un gage essentiel de cette confiance.

Enfin, face aux défis d'un monde où les repères structurants de la République sont attaqués, où la science est remise en question par le bruit des réseaux sociaux, il est plus que jamais nécessaire de permettre aux acteurs de l'éducation de sécuriser un socle de savoirs fondamentaux et une culture numérique indispensables au développement de l'esprit critique et à la défense de nos droits et de nos libertés.

Nous reviendrons vers l'ensemble des parties prenantes et acteurs de l'école pour prolonger les EGN à travers la mise en place d'instances de concertation ouvertes et de plusieurs groupes de travail pour enrichir ces premiers éléments de stratégie.

METTRE EN PLACE DE NOUVELLES FORMES DE GOUVERNANCE ET DE NOUVEAUX OUTILS D'ANTICIPATION

- 1 Organiser une nouvelle gouvernance plus participative au niveau national et dans les territoires
- 2 Créer une concertation ouverte pour prolonger la dynamique des EGN
- 3 Démontrer / tester le déploiement du numérique dans les territoires

GOVERNANCE

- 4 Mettre en place un plan de continuité d'activité administrative et pédagogique

ANTICIPATION

- 5 Renforcer l'attractivité pour tous et la féminisation des filières et des métiers du numérique à travers une campagne de sensibilisation nationale

ENSEIGNER ET APPRENDRE LE NUMÉRIQUE ET AVEC LE NUMÉRIQUE

- 6 Renforcer la formation initiale et continue
- 7 Certifier les compétences numériques des professeurs avec PIX
- 8 Diversifier les modes de formation au et par le numérique et conforter la place de Réseau Canopé
- 9 Créer un compte ressources et services numériques pour chaque enseignant

ENSEIGNER

- 10 Favoriser les projets associant chercheurs et enseignants pour une conception collaborative d'outils adaptés aux besoins de la communauté éducative et une analyse de leurs usages

- 11 Développer des dispositifs et des services de téléenseignement et de soutien à distance gratuit pour les élèves et conforter la place du CNED

- 12 Développer la citoyenneté numérique et renforcer l'éducation aux médias et à l'information en s'appuyant sur le CLEMI

APPRENDRE

- 13 Certifier les compétences numériques des élèves avec PIX

- 14 Concevoir un espace numérique personnel pour l'éducation et l'orientation (portfolio des compétences des élèves) en s'appuyant sur l'ONISEP

GARANTIR UN ÉGAL ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS / LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

- 15 Mettre en place un dispositif pour détecter et prévenir la fracture numérique et l'illectronisme

- 16 Fournir une aide ciblée à l'équipement numérique des élèves

- 17 Fournir une aide à l'équipement de tous les professeurs

- 18 Garantir un socle numérique minimal pour les écoles et les établissements

- 19 Mettre en place le « Pass' connexion éducation » pour tous

- 20 Développer des outils numériques spécifiques et des tiers-lieux ouverts pour les lycées Professionnels

- 21 Accompagner et former les familles à la culture numérique en valorisant le PIX pour tous

- 22 Mettre en œuvre le référentiel d'accessibilité spécifique pour les ressources numériques éducatives

TRAVAILLER ENSEMBLE AUTREMENT ET PROMOUVOIR UNE CULTURE NUMÉRIQUE PROFESSIONNELLE COMMUNE

- 23 Généraliser un environnement numérique de travail pour tous les personnels avec des outils de travail collaboratifs

- 24 Encourager la mutualisation au niveau national de services numériques développés en territoire

- 25 Créer des dispositifs d'accompagnement des cadres pour organiser le « travailler ensemble »

- 26 Créer des dispositifs d'accompagnement pour l'animation des communautés éducatives et des collectifs de personnels

- 27 Mettre en place des démarches et des outils participatifs au sein des écoles et établissements

- 28 Renforcer et mieux reconnaître les acteurs du numérique dans les territoires

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET SOUVERAIN

- 29 Faciliter et encourager l'utilisation de matériels recyclés

- 30 Former aux bons usages et à la sobriété numérique et promouvoir et former à la bonne utilisation des outils conformes aux RGPD

- 31 Renforcer le cadre de confiance autour du Code de conduite pour les entreprises de la filière

- 32 Aider les laboratoires de recherche et assurer le transfert des innovations

- 33 Lancer des challenges de l'innovation

- 34 Créer des accélérateurs de la diffusion de solutions innovantes

- 35 Définir un cadre général d'interopérabilité

- 36 Intégrer le programme européen GAIA-X, cloud souverain pour l'hébergement des données scolaires

- 37 Créer « l'Education Data Hub », la plateforme de données d'éducation

- 38 Encourager l'utilisation de logiciels et de ressources éducatives libres

RESPONSABILITÉ

SÉCURITÉ

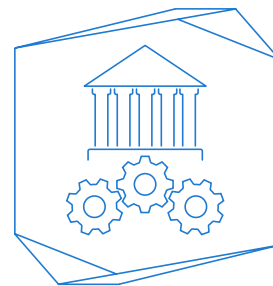
INNOVATION

INTEROPÉRABILITÉ

SOCLE

- 39 Mettre en place des tiers lieux ouverts

- 40 Promouvoir l'offre numérique française et appuyer son développement à l'international



Thématique 1

METTRE EN PLACE DE NOUVELLES FORMES DE GOUVERNANCE ET DE NOUVEAUX OUTILS D'ANTICIPATION

→ Angles organisationnel, partenarial et sociétal

➔ PROPOSITION 1

Organiser une nouvelle gouvernance plus participative au niveau national et dans les territoires

Afin de définir la politique du numérique éducatif, d'en garantir la cohérence, de soumettre annuellement une feuille de route, de coordonner l'ensemble des acteurs institutionnels nationaux et dans les territoires, et de piloter les chantiers de transformation numérique pour l'éducation, il est proposé des instances de gouvernance nationales. Les instances nationales devront structurer les grandes lignes stratégiques, les piloter, les opérationnaliser à travers des comités opérationnels et des comités des usagers. De façon à être au plus près du tissu local, ces outils de gouvernance nationaux devront se décliner au niveau local et s'implémenter à travers une feuille de route du numérique pour l'éducation dans les territoires. Un suivi de cette feuille de route devra s'appuyer sur un plan d'actions, mobilisant des moyens, et dont l'atteinte des objectifs peut être appréhendée notamment par des indicateurs.

Cette gouvernance et l'organisation de ce dialogue partenarial doivent se traduire jusque dans les établissements et les écoles pour donner le pouvoir d'agir à la communauté éducative. Ils doivent permettre des allers retours continus et fluides, i.e. des échanges d'informations, entre toutes les parties prenantes. La visibilité de la prise en compte de ces allers retours continus sera décisive pour engager la communauté éducative.

Les instances de gouvernance pourront se déployer sur trois niveaux :

Au niveau national :

- Un **comité stratégique** présidé par le Ministre comprenant les représentants des collectivités territoriales, les syndicats représentatifs des personnels de l'éducation, les associations de parents d'élèves, des représentants des élèves, les opérateurs du ministère de l'éducation nationale, les associations représentatives de la EdTech, la DGE, des représentants du monde de la recherche, etc.
- Un **comité de pilotage de la stratégie** au niveau ministériel intégrant les directions d'administration centrale, l'inspection générale, les opérateurs ministériels, des représentants des acteurs académiques (DAN, DRAN, DSI...), SGPI...
- Un **comité de coordination des régions académiques**.
- Des **comités opérationnels nationaux** pour animer les communautés d'acteurs (enseignants, collectivités territoriales, les associations partenaires de l'école, les parents d'élèves, les acteurs de la filière...).
- Des **comités des usagers** pour faire évoluer en permanence les outils numériques et prendre en compte les attentes des utilisateurs (domaines pédagogique et administratif).

Au niveau territorial, une déclinaison des outils de gouvernance nationale:

- Un **comité stratégique au niveau de la région académique** présidé par le recteur de région académique avec les représentants des collectivités territoriales, les syndicats représentatifs des personnels de l'éducation, les associations de parents d'élèves, des représentants des élèves, les organisations locales des acteurs de la filière (pôle de compétitivité...), laboratoires universitaires, opérateurs du MENJS.
- Un **comité de pilotage de la stratégie au niveau de la région académique**, avec les autres académies de la région académique, les équipes académiques (DAN, DSI, corps d'inspection...).
- Des **comités opérationnels** pour animer les communautés d'acteurs.
- Des **comités des usagers locaux**.

Au niveau des écoles et établissements scolaires:

- **Pour le primaire:**
Un comité de circonscription présidé par l'IEN avec des représentants des communes, des parents d'élèves, des enseignants, des directeurs d'école, etc.
- **Pour le secondaire:**
Un comité d'établissement pour définir le projet numérique de l'établissement avec les représentants des collectivités territoriales, les enseignants, les parents d'élèves, des représentants académiques...

➔ PROPOSITION 2 **Créer une concertation ouverte pour prolonger la dynamique des EGN**

Pour poursuivre la dynamique des EGN et permettre l'amélioration continue de la stratégie numérique, mettre en place des lieux et des temps de dialogue ouverts à l'ensemble des représentants de la communauté éducative et des partenaires, autour de groupes de travail thématiques portant sur la formation, la fracture numérique, l'évaluation, et la réorientation de notre stratégie et de nos actions à l'aune des résultats de la recherche.

➔ PROPOSITION 3 **Démontrer / tester le déploiement du numérique dans les territoires, une stratégie de démonstrateurs à accélérer**

Pour accélérer la transformation, et mieux anticiper les enjeux de déploiement du numérique dans les territoires, sont créés des démonstrateurs en conditions réelles, un dispositif adapté aux besoins et aux contextes locaux. Ce dispositif doit permettre de mesurer les conditions de généralisation du numérique et ses impacts sur les pratiques pédagogiques ainsi que sur la capacité de résilience de l'école en cas de crise.

➔ PROPOSITION 4 **Mettre en place un plan de continuité d'activité administrative et pédagogique**

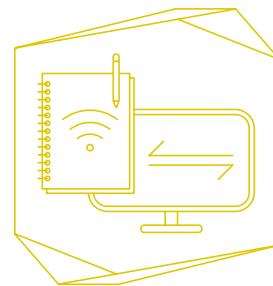
Pour mieux anticiper et se préparer à d'autres situations de crise, faire des exercices réguliers

➔ PROPOSITION 5 **Renforcer l'attractivité pour tous et féminiser les filières et les métiers du numérique à travers une campagne de sensibilisation nationale**

Pour mieux anticiper l'impact du numérique et former aux métiers de demain, pour attirer davantage et féminiser les filières et les métiers du numérique.

Pour favoriser la prise de conscience du caractère fondamental et démocratique de ce sujet.

Pour sensibiliser la communauté éducative, tout particulièrement les parents



Thématique 2

ENSEIGNER ET APPRENDRE LE NUMÉRIQUE ET AVEC LE NUMÉRIQUE

→ Angles métier, professeurs et élèves

ENSEIGNER

➔ PROPOSITION 6

Renforcer la formation initiale et continue (culture numérique et compétences numériques professionnelles)

Pour que chaque professeur acquière une culture numérique, les connaissances et les compétences ainsi que la maîtrise continue des outils indispensables à l'exercice de son métier

- Élaborer un référentiel décrivant finement les compétences numériques éducatives professionnelles (ingénierie de formation avec le numérique, médiatisation de ressources, prise en compte de l'accessibilité...).
- Mettre à disposition des enseignants et des cadres un vade-mecum leur donnant les clés numériques (techniques et pédagogiques) pour être autonomes sur leur territoire.
- Développer des gestes professionnels spécifiques à l'enseignement avec le numérique, concevoir des activités qui génèrent de l'interactivité et de la collaboration entre élèves.
- Former à la création de scénarios de classes hybrides (synchrone, asynchrone, audio, vidéo, captation du seul tableau, podcasts, etc) avec les ressources associées.
- Repenser les méthodes d'évaluation en s'appuyant sur le numérique pour engager les élèves dans les processus d'apprentissage, réfléchir aux objectifs de l'évaluation, proposer des recommandations ciblées.
- Adapter les formations aux disciplines, au cycle d'enseignement et aux différentes pratiques

pédagogiques (modalités mixtes, classe inversée, pédagogie par le jeu...) y compris aux pratiques innovantes permises par les outils numériques (machine learning, intelligence artificielle par exemple).

➔ PROPOSITION 7

Certifier les compétences des professeurs avec PIX à l'entrée dans le métier et en cours de carrière

Pour reconnaître, attester et valoriser les compétences numériques professionnelles, développées tout au long de la carrière, et déterminer les besoins en formation ou en auto-formation dans une logique d'amélioration permanente

➔ PROPOSITION 8

Diversifier les modes de formation au et par le numérique et conforter la place de Réseau Canopé comme opérateur de formation continue

Le schéma directeur de la formation porte une logique de développement professionnel continu. Les plateformes de formation à distance doivent servir ce continuum de formation, depuis la formation initiale. C'est dans ce cadre que s'inscrivent la création d'un e inspe, la montée en charge de la plateforme m@gistère ou l'enrichissement de l'espace Cano Tech. Elles soutiennent et rendent possible une diversification des modalités de formation : formation à distance, formation hybride, auto-formation, formation avec et par les pairs.

- Construire un écosystème de formation s'appuyant sur la complémentarité des différents acteurs (e inspe, montée en charge

de la plateforme m@gistère, offre de l'espace Cano Tech de réseau CANOPÉ...).

- Mettre en place des « groupes de travail formation au et par le numérique » regroupant 1^{er} et 2nd degrés au sein des bassins, dans une logique de « communauté apprenante ». Ces commissions pourront être le relais des besoins du terrain et des innovations.
- Mettre en œuvre des formations d'initiatives locales, adaptées au niveau des enseignants et des établissements, en s'appuyant sur les pairs ou les référents numériques, avec des formats courts, une animation pédagogique dynamique, et des contenus pratiques.

➔ PROPOSITION 9

Créer un compte « ressources et services numériques » pour chaque enseignant

Pour permettre l'acquisition de ressources et de services numériques directement par le professeur.

- Mettre en place une stratégie, en liaison avec la collectivité, dans l'EPLE et des instances pour choisir des outils communs, les faire connaître, former les usagers et favoriser un développement progressif des compétences numériques en fonction de ces outils en lien avec le CRCN/Pix.

APPRENDRE

➔ PROPOSITION 10

Favoriser les projets associant chercheurs et enseignants pour une conception collaborative d'outils adaptés aux besoins de la communauté éducative et une analyse de leurs usages

Pour mettre à disposition des logiciels dont l'efficacité pour les apprentissages peut être mesurée.

➔ PROPOSITION 11

Développer des dispositifs et des services de téléenseignement et de soutien à distance gratuits pour les élèves – conforter la place du CNED Académie numérique

Pour assurer une offre gratuite de télé enseignement et permettre la continuité éducative, mieux

positionner le CNED comme opérateur de l'enseignement à distance et de la continuité éducative pour les élèves et les familles.

➔ PROPOSITION 12

Développer la citoyenneté numérique et renforcer l'éducation aux médias et à l'information en s'appuyant sur le CLEMI

Pour développer la citoyenneté dans un environnement de médias sociaux et de technologies numériques par l'acquisition des compétences numériques, technologiques, éthiques, sociales, et de compétences pour une culture démocratique et pour appréhender de façon critique l'internet et les réseaux sociaux.

➔ PROPOSITION 13

Certifier les compétences numériques des élèves avec PIX

Pour que chaque élève acquière une culture numérique, les connaissances et les compétences, ainsi que la maîtrise des outils inscrits dans le cadre de références et des compétences numériques européen, lui permettant de faire des recherches, s'informer et communiquer, exercer son esprit critique, protéger ses données et sa vie privée, etc. ; pour reconnaître, attester et valoriser les compétences numériques des élèves développées tout au long de sa scolarité et obligatoirement à la fin de la classe de 3^e et de Terminale dans une logique d'amélioration permanente et mettre en œuvre des plateformes d'entraide entre élèves

➔ PROPOSITION 14

Concevoir un espace numérique personnel pour l'éducation et l'orientation avec un portfolio des compétences pour les élèves en s'appuyant sur l'ONISEP

Pour permettre que chaque élève ait accès, dès le début de sa scolarité, à un portail personnalisé et sécurisé de services et de ressources ainsi qu'à des applications d'éducation et d'orientation référencées ; pour permettre également que chaque élève puisse gérer l'ensemble de ses données personnelles d'éducation et d'orientation. En lien avec leur identité EduConnect ; intégrant un coffre-fort de ses mots de passe pour apprendre à maîtriser son identité et ses multiples comptes d'accès à des services périphériques à l'offre de service numérique pour l'éducation.

¹ Région Bourgogne Franche Comté



Thématique 3

GARANTIR UN ÉGAL ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS / FRACTURE NUMÉRIQUE

→ Angles social, inclusif et territorial

➔ PROPOSITION 15

Mettre en place un dispositif pour détecter et prévenir la fracture numérique et l'illectronisme

Pour repérer la fracture numérique, répondre aux besoins de base des élèves et des familles, et détecter l'illectronisme des jeunes

- Définir des critères communs d'identification de la fragilité numérique. Établir au niveau de la région académique / académie une cartographie de recensement des acteurs locaux et partenaires impliqués sur cette question.

➔ PROPOSITION 16

Fournir une aide ciblée à l'équipement numérique des élèves

Pour permettre que les élèves qui en ont besoin soient aidés, l'équipement devant être un préalable à l'usage du numérique.

- Proposer des prêts de matériel aux élèves et parents repérés en difficulté.

➔ PROPOSITION 17

Fournir une aide à l'équipement de tous les professeurs

Pour permettre que tous les professeurs disposent de l'équipement individuel indispensable,

- Fournir une prime annuelle pour l'équipement.
- Proposer des référentiels d'équipements.

➔ PROPOSITION 18

Garantir un socle numérique minimal pour les écoles (1D en priorité) et les établissements

- Établir un état des lieux par circonscription.
- Garantir un socle numérique minimal en matière d'équipement.
- Garantir une connexion suffisante, accélérer le déploiement du très haut débit.
- Renforcer les moyens de maintenance des équipements et infrastructures numériques des écoles et établissements (de la compétence des collectivités) en incitant la mutualisation des moyens (l'objectif étant d'avoir un technicien informatique par établissement).
- Un ENT pour chaque école et des outils pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (proposition remontée par 12 régions académiques sur 18).

➔ PROPOSITION 19

Mettre en place le « Pass' connexion éducation » pour tous

Avec l'aide des opérateurs de téléphonie, identifier les « communs », services et ressources éducatifs, auxquels les élèves et les professeurs pourraient accéder gratuitement (ou à coût très réduit) grâce à « un Pass' connexion éducation ».

➔ PROPOSITION 20

Développer des outils et ressources spécifiques et des tiers-lieux ouverts pour les lycées professionnels

Pour s'adapter aux besoins spécifiques des enseignements professionnels.

➔ PROPOSITION 21

Accompagner et former les familles à la culture numérique en valorisant le PIX pour tous

Quel que soit le capital culturel et matériel initial, acculturer toutes les familles au numérique pour leur permettre d'accompagner leurs enfants.

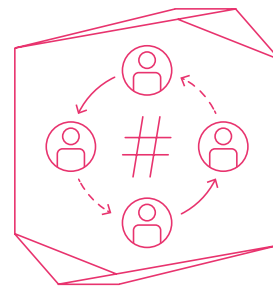
- Développer une offre de formation au sein des écoles et établissements, en début d'année et proposer une certification PIX pour les parents.

➔ PROPOSITION 22

Mettre en œuvre le référentiel d'accessibilité spécifique pour les ressources numériques éducatives

La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers est un enjeu de l'école inclusive afin de réduire les inégalités d'accès. Comme le montre la recherche, la capacité à développer des dispositifs de UIUX (UI-User Interface UX User Experience) pour des individus à besoins particuliers ou empêchés est un avantage décisif pour engager des populations plus larges. L'importance des recherches universitaires dans ce domaine et des travaux déjà engagés par le conseil scientifique de l'éducation nationale à travers l'élaboration d'un référentiel sur des normes d'accessibilité des outils numériques pédagogiques doit permettre de réaliser cette ambition.

- Favoriser l'inclusion numérique par le développement d'outils adaptés à tous les besoins spécifiques pour la réalisation des enseignements et des évaluations : accessibilité des outils, modalité en distanciel, aménagement des locaux (par exemple amplifier le dispositif Archiclasse).
- Former à ces outils, les professeurs, tous particulièrement des ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), mais également les personnels spécialisés : AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap), PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisés).



Thématique 4

TRAVAILLER ENSEMBLE AUTREMENT / CULTURE NUMÉRIQUE PROFESSIONNELLE COMMUNE

→ Angles métiers et transformation des pratiques

➔ PROPOSITION 23

Généraliser un environnement numérique de travail pour tous les personnels avec des outils de travail collaboratifs

Pour offrir à tous les personnels un environnement de travail modernisé.

➔ PROPOSITION 24

Encourager la mutualisation au niveau national de services numériques développés en territoire

Pour accompagner le travail collaboratif entre académies et la mutualisation des outils et services numériques.

➔ PROPOSITION 25

Créer des dispositifs d'accompagnement des cadres pour organiser le «travailler ensemble»

Pour que le pilotage des écoles et des établissements permette de favoriser et d'organiser la collaboration.

➔ PROPOSITION 26

Créer des dispositifs d'accompagnement pour l'animation des communautés éducatives et des collectifs de personnels

Pour partager autour des pratiques, les défis et les solutions apportées, encourager le travail entre pairs et créer une culture commune.

➔ PROPOSITION 27

Mettre en place des démarches et des outils participatifs au sein des écoles et des établissements

Pour engager plus largement les acteurs et permettre d'adhésion, créer un climat de confiance.

➔ PROPOSITION 28

Renforcer et mieux reconnaître les acteurs du numérique dans les territoires

Pour accompagner la transformation des pratiques au plus près des besoins.



Thématique 5

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET SOUVERAIN

→ Angles juridique, éthique, économique

RESPONSABILITÉ

➔ PROPOSITION 29

Faciliter et encourager l'utilisation de matériels recyclés

Soutenir un développement durable de la société numérique en maîtrisant son impact énergétique.

➔ PROPOSITION 30

Former aux bons usages et à la sobriété numérique

Pour développer un numérique garant de la bonne santé et de la qualité de vie.

- Prendre en compte la question de l'identité numérique et de la protection des données à caractère numérique dans toutes les formations.
- Encourager les actions de sensibilisation des élèves par leurs pairs.
- Développer une réflexion sur les impacts écologiques du numérique débouchant sur des usages mieux maîtrisés des divers outils et ressources numériques.
- Élaborer un guide des « bons usages du numérique dans une perspective de développement durable » à destination des personnels, des parents et des élèves (à l'échelle d'un établissement).
- Intégrer le bien-être au travail dans les pratiques professionnelles avec le numérique (exemples: droit à la déconnexion, surexposition aux écrans...).

PROTECTION ET SÉCURITÉ

➔ PROPOSITION 31

Renforcer le cadre de confiance autour du Code de conduite pour les entreprises de la filière

Pour compléter la mise en œuvre du RGPD et du code de conduite, notamment dans ses modalités d'application spécifiques pour le secteur éducatif et les élèves mineurs et donner un cadre protecteur au déploiement et à l'utilisation des services et ressources numériques.

- Construire et promouvoir des outils performants qui donnent à l'Éducation Nationale l'indépendance numérique.
- Donner des directives claires aux enseignants sur les outils et ressources à utiliser en respectant le cadre du RGPD et engager leur responsabilité.
- Créer une commission indépendante en mesure d'analyser les solutions numériques et d'apporter des réponses aux académies sur la conformité RGPD et code de conduite de ces solutions.
- Exiger des ressources et des applications qu'elles soient compatibles avec le GAR (cadre de confiance) dès lors qu'elles sont proposées aux membres de la communauté éducative.
- Créer une plateforme unique de référencement des ressources et outils numériques utilisables par les enseignants dans le respect du RGPD et code de conduite, mais également en proposant des labels spécifiant l'intérêt pédagogique des outils, les impacts potentiels, les tests menés dans d'autres académies...

RECHERCHE ET INNOVATION

➔ PROPOSITION 32

Aider les laboratoires de recherche et assurer le transfert des innovations dans l'éducation

Pour développer des solutions numériques en pointe et transférer dans l'éducation les derniers résultats de la recherche académique.

➔ PROPOSITION 33

Lancer des challenges de l'innovation

Pour développer des solutions innovantes et tirer parti de l'expertise des entreprises.

➔ PROPOSITION 34

Créer des accélérateurs de la diffusion de solutions innovantes

Pour faciliter l'émergence et surtout la diffusion de nouvelles solutions et de nouveaux concepts, favoriser les contacts avec les entreprises innovantes et les acteurs de terrain.

INTEROPÉRABILITÉ

➔ PROPOSITION 35

Définir un cadre général d'interopérabilité

Pour améliorer l'expérience utilisateur, simplifier l'accès aux services et les démarches administratives, fiabiliser les données.

➔ PROPOSITION 36

Intégrer le programme européen GAIA-X, cloud souverain pour l'hébergement des données scolaires

Pour construire une souveraineté européenne, dans un cadre d'interopérabilité et de sécurité commun.

➔ PROPOSITION 37

Créer « l'Education Data Hub », la plateforme de données d'éducation

Pour faire avancer la recherche en éducation, éclairer les décisions, construire des services plus performants.

SOCLE DE SOUVERAINETÉ

➔ PROPOSITION 38

Encourager l'utilisation de logiciels et de ressources éducatives libres

Pour contribuer à la construction d'un socle en open source et la mise à disposition de services en open source.

Propositions transverses

COMMUNES AUX THÉMATIQUES 2, 3 ET 4

➔ PROPOSITION 39

Mettre en place des tiers lieux ouverts

Pour permettre un accès facilité aux outils et aux ressources, être accompagné et formé, découvrir des innovations et travailler ensemble entre professionnels de l'éducation mais aussi avec les familles.

- Repenser les espaces d'apprentissages en introduisant davantage de modularité et permettre de nouvelles modalités d'apprentissages pouvant intégrer la ludification.
- Développer des tiers-lieux solidaires et numériques adaptés au contexte territorial (espace de vie, médiathèque, lieu polyvalent, Espace Public Numérisé, totems dans les écoles) et faire du numérique un outil transversal, accessible à tous.

COMMUNES À TOUTES LES THÉMATIQUES

➔ PROPOSITION 40

Promouvoir l'offre numérique française et appuyer son développement à l'international

Pour rassembler et porter l'offre publique et privée française, en s'appuyant sur France Éducation International.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉTATS GÉNÉRAUX DU NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

Présentation synthétique
des propositions issues
des États généraux du numérique